

Présidence de M. Jacques Pernet, président

Membres absents excusés : Laurianne Bovet ; Jean-François Cachin ; Anne-Françoise Decollogny ; Johann Dupuis ; Anne-Lise Ichters ; Alain Jeanmonod ; Jean Meylan ; Gilles Meystre ; Vincent Mottier ; Charles-Denis Perrin.

Membres absents non excusés : --

Membres présents	89
Membres absents excusés	10
Membres absents non excusés	0
Effectif actuel	99

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 45 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Rapport s/Préavis N°
2014/41**

**Métamorphose - Stade Pierre-de-Coubertin.
Demande de crédit pour l'organisation d'un concours d'architecture et
pour les études de projet d'ouvrage**

Rapporteur : David Payot (La Gauche)

Discussion

M. David Payot (La Gauche) ; Mme Natacha Litzistorf (Les Verts) ; Mme Elisabeth Müller (Les Verts) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Blaise-Michel Pitton (Soc.) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population (SIPP) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) qui demande le vote nominal ; Mme Elisabeth Müller (Les Verts).

**Demande de vote
nominal**

La demande de vote nominal étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.

Vote s/concl. 1+2

Le Conseil, par 59 oui, 16 non et 10 abstentions, **approuve** les conclusions n° 1 et 2 de la commission.

Vote s/concl. 3

Le Conseil, par 51 oui, 26 non et 10 abstentions, **approuve** la conclusion n° 3 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'800'000.- destiné à financer l'organisation d'un

Deuxième partie de la 6^{ème} séance du mardi 11 novembre 2014

concours d'architecture, les études préalables et les études de projet d'ouvrage pour la transformation du Stade Pierre-de-Coubertin ;

2. d'autoriser la Municipalité à enregistrer, respectivement sous les rubriques 2101.331 et 2101.390 du budget du Service des sports, les charges d'amortissement et d'intérêts découlant du crédit mentionné sous chiffre 1, calculées en fonction des dépenses réelles ;
3. de demander à la Municipalité dans la mesure du possible qu'avant que le Conseil communal n'examine la demande de crédit d'ouvrage pour la transformation du Stade Pierre-de-Coubertin, des gabarits aient été posés montrant le volume du stade transformé et des constructions annexes.

Résultats du vote

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
23	ABBET	Raphaël		ABS
84	ALVAREZ HENRY	Caroline		OUI
62	ANSERMET	Eddy		OUI
61	AUBERT	Eliane		OUI
18	BEAUD	Valéry		OUI
14	BERGMANN	Sylvianne		OUI
52	BETTSCHART-NARBEL	Florence		OUI
59	BLANC	Mathieu		OUI
16	BONNARD	Claude		NON
53	BRIOD	Alix-Olivier		OUI
111	BUCLIN	Hadrien		NON
28	BURGIN	Daniel		NON
42	CALAME	Maurice		NON
49	CARREL	Matthieu		OUI
87	CHAUTEMS	Jean-Marie		OUI
89	CHENAUX MESNIER	Muriel		NVT
24	CHOLLET	Jean-Luc		ABS
33	CHRISTE	Valentin		NON
37	CLERC	Georges-André		NON
88	CLIVAZ	Philippe		OUI
73	CORBOZ	Denis		OUI
110	CRAUSAZ MOTTIER	Magali		OUI
48	DE HALLER	Xavier		OUI
54	DE MEURON	Thérèse		OUI
17	DUBAS	Daniel		OUI

Deuxième partie de la 6^{ème} séance du mardi 11 novembre 2014

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
36	DUCOMMUN	Philippe		NON
15	EVÉQUOZ	Séverine		OUI
83	FALLER	Olivier		OUI
81	FELLI	Romain		OUI
19	FERRARI	Yves		OUI
25	FRACHEBOUD	Cédric		NON
76	GAILLARD	Benoît		OUI
45	GAUDARD	Guy		OUI
85	GAZZOLA	Gianfranco		OUI
21	GEBHARDT	André		OUI
43	GENDRE	Jean-Pascal		OUI
46	GILLARD	Nicolas		OUI
22	GRABER	Nicole		NON
26	GRAF	Albert		NON
70	GRIN	Claude		OUI
47	HENCHOZ	Jean-Daniel		OUI
41	HILDBRAND	Pierre-Antoine		OUI
106	HUBLER	Alain		OUI
72	JOOSTEN	Robert	YYY	OUI
51	KLUNGE	Henri		OUI
104	KNECHT	Evelyne		NVT
82	KNECHT	Mirelle		OUI
68	LAPIQUE	Gaëlle		OUI
38	LAURENT	Jean-Luc		OUI
31	LITZISTORF SPINA	Natacha		OUI
50	LONGCHAMP	Françoise		OUI
96	MACH	André		OUI
79	MARLY	Gianna		OUI
92	MARTI	Manuela		OUI
95	MARTIN	Pedro		OUI
32	MAYOR	Isabelle		ABS
63	MICHAUD GIGON	Sophie		OUI
98	MIVELAZ	Philippe		OUI
35	MOSCHENI	Fabrice		NON
64	MULLER	Elisabeth		NON
77	NEUMANN	Sarah		OUI
65	NSENGIMANA	Nkiko		OUI
29	OBERSON	Pierre		NON
113	OPPIKOFER	Pierre-Yves		ABS
66	OSTERMANN	Roland		NON
109	PAIN	Johan		ABS
102	PAYOT	David		OUI
57	PERNET	Jacques		NVT
80	PHILIPPOZ	Roland		OUI
39	PICARD	Bertrand		OUI
94	PITTON	Blaise Michel		OUI
91	RASTORFER	Jacques-Etienne		OUI
69	REBEAUD	Laurent		OUI
112	RESPLENDINO	Janine		ABS
67	ROSSI	Vincent		ABS
75	RUIZ	Francisco		OUI
97	SALZMANN	Yvan		OUI
27	SCHLIENGER	Sandrine		NON
30	STAUBER	Philipp		NON
74	THAMBIPILLAI	Namasivayam		OUI
90	TRAN-NHU	Than-My		OUI
20	TREZZINI	Giampiero		ABS
105	UNAL	Ismail		OUI

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
71	VELASCO	Maria		OUI
34	VOIBLET	Claude-Alain		ABS
101	VOUTAT	Marlène		ABS
60	WILD	Diane		OUI
78	ZURCHER	Anna		OUI

Rapport s/Rapport
de gestion 2013

**Rapport sur la gestion municipale pour 2013
et réponses de la Municipalité aux 10 observations
de la Commission permanente de gestion.**

Rapportrice : Mme Claude Nicole Grin (Les Verts – présidente COGES)

Discussion s/rapport
de gestion

La parole n'est pas demandée.

Discussion s/rapport
de la COGES

La parole n'est pas demandée.

Discussion
s/observations

La parole n'est pas demandée.

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'approuver la gestion de la Municipalité en 2013 ;
2. d'approuver le rapport de la Commission permanente de gestion pour l'année 2013 ;
3. d'accepter les réponses aux observations N^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10.

**Interpellation
urgente**

de Claude-Alain Voiblet (UDC) et consorts : « La décision du Tribunal cantonal crée une brèche dans le dispositif de sécurité des nuits lausannoises ».

Développement

M. Claude-Alain Voiblet (UDC)

Réponse municipale

M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique.

Discussion

M. Claude-Alain Voiblet (UDC) qui dépose une résolution.

Résolution Voiblet
(dépôt)

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité s'assure dans les plus brefs délais de la poursuite des contrôles et des fouilles lors de nuits lausannoises afin d'éviter la présence d'armes et d'objets dangereux au sein des établissements ouverts au public, si nécessaire par le biais de l'action de la police.

Estimant que les frais induits par ces contrôles ne doivent pas être à la charge des contribuables lausannois, le Conseil communal invite la Municipalité à étudier la possibilité de facturer les frais précités aux établissements de nuit. »

<i>Discussion (suite)</i>	M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP) ; M. Philipp Stauber (UDC) <u>qui dépose une résolution.</u>
<i>Résolution Stauber (dépôt)</i>	<p>« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité étudie la possibilité de modifier le Règlement général de la police par une décision du Conseil communal formellement soumise au référendum spontané ou facultatif (nouvelle base légale)</p> <p>La modification pourrait viser les principes suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Les établissements de nuit garantissent l'absence d'armes et d'objets dangereux dans leurs locaux par des mesures de sécurité appropriées. Les mesures de sécurité doivent être approuvées par la Ville. Elles font l'objet d'un contrôle initial, puis d'un contrôle périodique. Les établissements dont les mesures de sécurité ne sont pas jugées suffisantes peuvent être obligés de fermer entre 24h00 et 06h00.2. La commune édicte des recommandations en matière de sécurité pour les établissements de nuit (par exemple un portique obligatoire pour les grands établissements).3. Les mesures de sécurité mises en œuvre par un établissement peuvent faire l'objet d'une convention entre établissement et la commune. »
<i>Discussion (suite)</i>	M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) <u>qui dépose une motion d'ordre</u> ; M. Alain Hubler (La Gauche)
Motion d'ordre	La motion d'ordre étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la présidente la soumet au vote.
<i>Discussion s/motion d'ordre de P.-A. Hildbrand</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/motion d'ordre</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 3 non et 1 abstention, accepte la motion d'ordre déposée par M. Pierre-Antoine Hildbrand, demandant d'ouvrir la discussion sur l'interpellation urgente de M. Mathieu Blanc.
Interpellation urgente	de Mathieu Blanc (PLR) et consorts : « Concept de sécurité des nuits lausannoises : Quelles conséquences à l'Arrêt de la Cour de droit administratif et public du 4 novembre 2014 ? ».
<i>Développement</i>	M. Mathieu Blanc (PLR)
<i>Réponse municipale</i>	M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique.

Deuxième partie de la 6^{ème} séance du mardi 11 novembre 2014

<i>Discussion</i>	M. Benoît Gaillard (Soc.) <u>qui dépose un amendement à la résolution de M. Voiblet.</u>
<i>Amendement Gaillard R° Voiblet (dépôt)</i>	« <i>Le Conseil communal soutient les concepts de sécurité mis en place par la Municipalité et les efforts de cette dernière en vue de poursuivre leur application, notamment par la création d'une base légale cantonale.</i> »
<i>Discussion (suite)</i>	M. Roland Ostermann (Les Verts) ; M. Mathieu Blanc (PLR) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR).
<i>Vote s/amendement Gaillard</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, une dizaine de non, et 5 abstentions, approuve l'amendement de M. Benoît Gaillard à la résolution de M. Voiblet.
<i>Vote s/résolution Voiblet amendée</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, une dizaine de non, et 5 abstentions, approuve la résolution de M. Voiblet telle qu'amendée.
<i>Discussion sur résolution Stauber</i>	M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Mathieu Blanc (PLR) ; M. Philipp Stauber (UDC).
<i>Vote s/résolution</i>	Le Conseil, par 11 oui, 49 non, et 2 abstentions, refuse la résolution de M. Stauber. Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
Clôture	La séance est levée à 23 h 05. Le président : Le secrétaire :